

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

du 05 Avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le cinq du mois d'avril à vingt heures, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

Sont présents : Mesdames Brigitte PRÊTRE, Laurence BASSI, Messieurs Joël VIONNET, Philippe CHAPUIS, Nicolas PAILLARD, Emmanuel FRANCHINI, Julien LAURENT, Eric MAILLET, Jean-Sébastien GRESARD.

Absents excusés : Monsieur David GUZZON.

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe CHAPUIS.

1/ Approbation du Compte Rendu du 12 Mars 2018

Le Procès-verbal du 12 Mars 2018 est approuvé à l'unanimité des présents par le conseil municipal.

2/ Choix entreprises pour travaux voiries 2018

Madame le Maire avise le Conseil Municipal que suite à l'ouverture des plis (qui a eu lieu le vendredi 30 Mars) pour réfection de la rue du Rochat, rue du Marais et rue du Delevrat, le sujet ne pourra être traité.

En effet, le maître d'œuvre va reprendre l'ensemble des dossiers pour effectuer une étude technique plus approfondie de chacun.

3/ Vote des 4 taxes

Madame le Maire propose de reconduire les taux d'imposition 2017 pour l'Année 2018 des 4 Taxes directes locales à savoir :

- Taxe d'Habitation : 10,12 %
- Taxe Foncière (Bâti) : 5,23 %
- Taxe Foncière (Non Bâti) : 7,66 %
- CFE : 13,38 %

Le Conseil Municipal valide ce choix à l'unanimité des présents, par 9 voix pour.

4/ Approbation des Comptes de Gestion 2017 et vote des Comptes Administratif 2017

Dans un premier temps, lecture est faite des fiches de la situation financière 2017 de la commune : ratios fonctionnement, investissement, impôts locaux avec comparaison entre ratios des communes de démographie identique, du Département, de la Région et National.

Point important : cette analyse est basée uniquement sur le Budget Communal et ne reflète donc pas la situation financière réelle de la Commune sauf pour la fiscalité directe locale.

Budgets Eau – Bois – Communal

Lecture est faite des Comptes de Gestion : Résultats Budgétaires et Résultats d'Exécution de chaque Budget. En parallèle, lecture est faite des Comptes Administratifs respectifs.

M. Nicolas PAILLARD, Adjoint, présente les documents des Comptes de Gestion et Administratifs 2017 qui s'établissent ainsi :

<u>Eau 2017</u>	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	51 970.26 €	45 943.81 €	- 6 026.45 € Report 2016 : 40 862.47 € + 9 396.84 €
Investissement	22 296.60 €	41 384.30 €	+ 19 087.70 € Report 2016 : - 737.38 € + 18 350.32 €

<u>Bois 2017</u>	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	38 541.39 €	121 908.25 €	+ 83 366.86 € Report 2016 : 417 517.84 € + 496 421.20 €
Investissement	4 463.50 €	915.00 €	- 4 463.50 €

<u>Communal 2017</u>	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	369 577.89 €	683 843.26 €	+ 314 265.37 € Report 2016 : 314 691.95 € + 475 874.65 €
Investissement	344 464.60 €	130 563.96 €	-213 900.64 € Report 2016 : 60 818.40 € -153 082.24 €

Le Conseil Municipal par vote à main levée, à l'unanimité des présents, par 9 voix pour, approuve les Comptes de Gestion 2017.

Hors de la présence de Madame le Maire, le Conseil Municipal, par vote à main levée, à l'unanimité des présents, par 8 voix pour, vote les Comptes Administratifs 2017.

5/ Affectation des résultats des Comptes Administratifs 2017

Au regard des Résultats des Comptes de Gestion 2017 et des Comptes Administratifs 2017, le Conseil Municipal vote, à main levée, à l'unanimité des présents, par 9 voix pour, les reports des Résultats 2017 des Budgets respectifs et/ou leur affectation aux Budgets Primitifs 2017 ainsi qu'il en est fait lecture :

- **Budget Eau :**
Excédent d'Investissement 002 : 18 350.32 €
Excédent de Fonctionnement 001 : 9 396.84 €

 - **Budget Bois :**
Déficit d'Investissement 001 : 4 463.50 €
Excédent de Fonctionnement : 500 884.70 €
Report FR 002 : 496 421.20 €
Affectation du Résultat 1068 : 4 463.50 €

 - **Budget Communal :**
Déficit d'Investissement : 153 082.24 €
Excédent de Fonctionnement : 628 956.89 €
- Compte tenu des Restes à Réaliser :
- Investissement Dépenses 001 : 153 082.24 €
 - Investissement Recettes 1068 : 163 082.24 €
 - Fonctionnement Recettes 002 : 465 874.65 €

6/ Dossier TEPCV CEE (aide financière pour éclairage public)

Madame le Maire nous informe que le Syndicat Mixte du Pays du Haut Doubs, nous propose de monter des dossiers d'aide financière pour de l'éclairage public par rapport à des kWh cumac.

Cette aide se fera à l'identique de l'éclairage existant.

Madame le Maire demande à l'ensemble de son conseil si, elle peut monter ce dossier financier et signer tous les documents s'y rapportant, par vote à main levée, 9 voix pour, autorise Mme le Maire à s'occuper de ce dossier dans son intégralité.

7/ Vote des Budgets Primitifs 2018

Présentation des Budgets Primitifs 2018 respectifs :

<u>Eau 2018</u>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	53 341.47 €	Report 2017 : 9 396.84 € Autres Recettes : 43 944.63 €
Investissement	43 569.13 €	Report 2017 : 18 350.32 € Autres Recettes : 25 218.81 €

<u>Bois 2018</u>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Équilibre Investissement : 2500.00 € Autres Dépenses : 109 437.64 €	Report 2017 : 496 421.20 € Autres Recettes : 142 000.00 €
Investissement	6 963.50 € Report d'investissement 4 463.50 €	Équilibre Fonctionnement : 2500.00 € Excédent Fonctionnement 4463.50 €

<u>Communal 2018</u>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Équilibre Investissement : 257 953.25 € Autres Dépenses : 558 981.04 €	Report 2017 : 465 874.65 € Autres Recettes : 351 059.64 €
Investissement	Report 2017 : 153 082.24 € Autres Dépenses : 797 500.00 €	Équilibre Fonctionnement : 257 953.25 € Autres Recettes : 692 628.99 €

Après lecture des Budgets Primitifs 2018, le Conseil Municipal, à main levée, à l'unanimité des présents, par 9 voix pour, vote les Budgets Primitifs 2018.

8/ Fort de Saint Antoine

Une rencontre a eu lieu le 5 Avril 2018 en présence des représentants de la Fromagerie PETITE et des élus de la commune. L'objectif est de fixer des échéances en vue de la signature du futur bail emphytéotique pour le Fort de Saint Antoine.

9/ Questions Diverses

- Périscolaire de Métabief : Madame le Maire avise le Conseil Municipal que Madame la Sous-Préfet souhaite la rencontrer dans le cadre du nouveau périscolaire.
- Le 13^{ème} régiment du génie fera un exercice de tir à blanc sur notre commune le Mardi 10 Avril 2018 de 10h30 à 13h00, derrière le Fort de Saint Antoine côté Touillon Loutelet.
- Une association située au village s'occupe de récupérer les chats errants. Par rapport à ceci, la commune a en charge les frais vétérinaires pour euthanasier, stériliser ou soigner les chats.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h05.